3

L'Egalité de Roubaix - Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières
Dans la nuit du 28 au 29 juillet le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 33 à 6 h. 21.

Une importante affaire de trafic de faux tickets de pain

3.600 feuilles ont été saisies

TROIS ARRESTATIONS

Une importante affaire de trafic de faux feuillets de tickets de pain vient d'être dépistée, grâce à la perspicacité et à la vigilance des inspecteurs de sûreté François Honore, Jacques Hasquette et Charles Debruyckere. Les policiers, au cours de leurs investigations, acquirent la conviction que Mme Orgaer, née Marie-Louise Nicollet, cabaretière, 120, rue de l'Ommelet, se livrait à de louches tractations. Ils décidèrent de faire une descente en cet endroit et, au cours de la fouille, qui s'ensuivit, ils découvrirent 3.800 feuilles de faux tickets de pain, qui ont été immédiatement saisies.

Se voyant prise, cette femme déclara que ces fausses cartes lui avaient été fournies par le nommé Raymond Hubaut, chauffeur d'auto, 60, rue Traversière, à Herseaux (Belgique), au prix de 80 francs la pièce. La commerçante les revendait ensuite, soit à son beau-fils, René Orgaer, garçon-boucher, 37, rue de l'Ommelet, Cour Denicot, 3, pour la somme de 85 frs, ou à d'autres personnes venant la solliciter. Pour ces clients, elle n'avait pas de prix fixe, car il oscillait entre 90 et 100 francs, quelque fois plus, suivant la tête du quémandeur. Bien entendu, René Orgaer travaillait sur une certaine échelle et il s'occupait principalement du placement desdits feuillets.

Mme Orgaer déclara aux visiteurs que son fournisseur, Raymond Hubaut, devait déjeuner chez elle et qu'il serait accompagné du « gros » ..., un certain Edouard Martin, professeur d'Etat, à Pecq (Belgique). Les policiers attendirent donc l'arrivée de ces messieurs qui furent cueillis dès leur apparition.

Aux questions posées par les inspecteurs, Martin dit que les feuilles étaient imprimées à Bruxelles mais qu'il ne connaissait pas le nom ni l'adresse de l'imprimeur. Il reconnut, pourtant, qu'il se rendait régulièrement dans la capitale belge où, à la « Brasserie Normandy », près de la Bourse, un individu lui remettait les paquets de faux feuillets.

10.000 cartes pour 270.000 fr.

C'est ainsi qu'il en reçut 10.000 au début de juillet pour la somme de 270.000 francs belges, sur laquelle il avait déjà versé 294.000 francs français. Cette constatation prouve que les faux papiers étaient écoulés en France et que ce trafic devait rapporter gros aux fraudeurs. En veine de confidences, il dit qu'à sa connaissance, 30.000 feuilles avaient été introduites sur notre territoire depuis le début de ce mois et qu'une quantité égale devait être apportée à bref délai par deux habitants d'Estaimpuis (Belgique), qu'il connaît sous les prénoms de Jules et de Maurice.

A son tour, Hubaut prétendit qu'il s'occupait de ce trafic depuis quelques jours seulement, ce qui paraît étrange, car il a été établi que pendant ce court laps de temps, comme il l'affirme, il a encaissé l'importante somme de 106.000 francs. De son côté, la femme Nicollet accusait également une très grande activité. En effet, il est certain qu'elle est parvenue à placer 6.712 fausses feuilles de tickets en trois jours, au début du mois courant, ce qui lui permit de remettre 16 à 17.000 francs à ses compères Hubaut et Martin.

La culpabilité de chacun étant bien établie, la femme Nicollet et ses associés ont été mis en état d'arrestation et déférés au Parquet de Lille, à l'exception, toutefois, de René Orgaer, qui est mutilé à 60 pour cent et a été invité à se tenir à la disposition de la Justice.

10101

UN OUVRIER ENTRAINÉ PAR UN PALAN EUT LE CRANE BROYÉ

Hier après-midi, plusieurs ouvriers étaient occupés à la brasserie des Débitants réunis, rue du Luxembourg, à monter une tourie d'acide sulfurique à l'aide d'un palan à moteur quand, soudain, la courroie se détacha. Au cours d'une manœuvre pour dégager l'appareil, M. Jules Gerard, 54 ans, demeurant 54, rue Blanche à Croix, fut enlevé par une corde et hissé vers le cadre du plafond situé à 25 mètres de haut où il vint s'écraser le crâne.

L'accident avait été rapide et les compagnons de la victime ne purent intervenir.

M. le docteur Deloose, appelé sur les lieux, ne put que constater le décès de la victime dont le corps fut transporté au dépôt mortuaire de l'hôpital « la Fraternité », tandis que la famille était prévenue.

HEPASCOL FRANÇOIS
TONI-REGULATEUR du FOIE
11821

A TRAVERS LA VILLE

Lasse de vivre

Au cours d'une crise de neurasthénie, Mme Vve Vanhoutte, 43 ans, ménagère, 24, rue des Anges, a tenté de se suicider hier au début de l'après-midi en se jetant dans le canal. Immédiatement repêchée par des passants elle fut reconduite à son domicile après avoir reçu quelques soins dans une maison voisine.

LES PRODUITS FERMIERS

Un paquet contenant 38 kilos de beurre était déposé depuis quelques jours dans la salle des colis expédiés en gare de Roubaix. Cette marchandise a été saisie et remise au centre de répartition. Une enquête est ouverte afin d'identifier l'expéditeur et le destinataire de ce précieux envoi.

UNE SÉRIE DE CONTRAVENTIONS

De nombreuses infractions ont été relevées au cours de la journée d'hier et des procès-verbaux rédigés à la charge de: Elise Oress, 37 ans, cafetière, 45, rue Marie-Buisine, qui a laissé danser dans son établissement; Victor Catel, 41 ans, cafetier, 160, rue du Luxembourg, pour le même motif; Pauline Van Hussel, 51 ans, cabaretière, 66, rue de Mouvaux, qui servait encore à boire à 1 h. 10 du matin; Rémi Verselle, 52 ans, manœuvre, 38, rue des Vélocipèdes, pour ivresse; Gustave Lambrecht, élève de notaire, 58, rue Wilson à Croix, pour avoir circulé sur les pelouses du parc Barbieux; Mme Desmaret, 34 ans, confectionneuse, 136, rue Mac-Mahon à Mouvaux, pour attitude incorrecte envers un gardien de la paix qui l'invitait à emprunter le passage clouté.

Grand Théâtre de Roubaix
Samedi 1er Août, soirée 19 h. 30
Dimanche 2 Août, matinée 15 h.
Soirée : 19 heures 30
LA GRANDE REVUE
Paris-Cocktail
Prix habituels des places - Location comme d'usage au Café du Théâtre - Tél. 340.09.
2.503

Les lauréats des jardins populaires ont reçu leurs prix

L'importante société des « Jardins Populaires » a tenu son assemblée générale mensuelle hier matin, à 10 heures, dans une salle de l'Hippodrome-Théâtre. Cette réunion, qui était présidée par M. Desrumeaux, président, entouré de MM. Poissonnier fils, vice-président et délégué horticole du Secours National; Pennequin, ancien président de l'Institut Populaire et Depuydt, conférencier, fut marquée par la remise des prix aux lauréats du concours du plus beau jardin.

Prenant la parole, M. Desrumeaux félicita les gagnants et souligna le mérite de chacun d'eux, puis il eut quelques mots aimables pour M. Pennequin, lequel apporte toujours son dévouement inlassable à cette œuvre vraiment admirable. M. Poissonnier exposa les projets de réorganisation des secteurs puis M. Depuydt fit sa conférence coutumière et prodigua de judicieux conseils aux auditeurs qui ne manquent jamais de les mettre en pratique.

La séance se termina par la lecture du palmarès et la remise des prix en espèces aux heureux bénéficiaires.

Grand Théâtre de ROUBAIX
Lundi 3, mardi 4 Août, soirée à 19 heures 30
Les fauves de la
Ménagerie PEZON
avec une série d'attractions de tout premier ordre
OU CIRQUE SUR SCENE
Location comme d'usage au Café du Théâtre - Tél. 340.09.
2.503

Le ravitaillement

La distribution des feuilles de tickets de ravitaillement en pain, viande, matières grasses et légumes secs se poursuivra dans l'ordre suivant, salle Henri Wattremez, rue de l'Hospice.

Mercredi 29 juillet : matin, de 8 h. 15 à 11 h. 45, Nos 18.001 à 22.500.

Après-midi, de 14 h. 15 à 17 h. 45, Nos 22.501 à 27.000.

Les retardataires ne pourront être servis que dans la journée du samedi 1er août au matin, c'est-à-dire de 8 h. 15 à 11 h. 45.

Viande de cheval

Les consommateurs sont informés Hellin, boucher chevalin, rue Pierre- que la viande de cheval a été attribuée par le centre d'abatage à M. Motte 13, à Roubaix et M. Heesen, 47, rue de la Chaussée à Roubaix.

Les autorisations de bâtir

Une autorisation de bâtir a été délivrée à M. Théodore Pollet, 252 rue de Lannoy, à Roubaix, pour faire effectuer des aménagements et transformations de façade en ces propriétés sises rue de l'Epeule 72-74, conformément aux plans fournis et à sa lettre du 27 juin 1942 relative à l'exécution du pan coupé de 5 m. sous réserve des art. 185 et suivants relatifs aux barrières et échafaudages.

CARNET

NAISSANCE. — Yves et Jacqueline sont heureux de vous annoncer la naissance de leur petit frère **Bernard**.

De la part du Docteur et de Madame **SCHAFFNER**.

Le 24 juillet 1942
LENS, 11, Avenue Raoul Briquet.
3.527

SOCIETES SPORTIVES

LA NATATION AU B.S.N.

Faisant suite aux différentes sessions du B.S.N. qui se sont déroulées à Roubaix, l'épreuve de natation obligatoire pour les candidats et candidates âgés de 18 ans et plus, aura lieu le 2 août, canal de Roubaix, quai de Calais.

Les candidats qui ont déjà reçu le diplôme sont priés de se présenter au contrôle.

Cette épreuve est obligatoire. Tout insuccès ou omission annule les précédentes épreuves et entraîne le retrait du diplôme B.S.N. délivré antérieurement.

ETAT CIVIL

Naissances : Annie Leman, rue du Cartigny, 145 bis, cour Malfait, 13; Georgette Bricout, d'Annappes ; Brigitte Malherbe, 18, rue Saint-Antoine — Yvette Tonneau, rue Molière, 35 ; Jean-Claude Sintobin, rue des Anges, 27 ; Michèle Joly, passage de l'Enfer (Paris XIXe), née rue de Lannoy, 548.

Publications. — Marcel Deleers, employé, rue de la Basse-Masure, 109, cour Warlop, 3 et Célina Mathon, piqûrière, rue Olivier-de-Serres, impasse Vendamme, 14 ; Paul Veratraete, imprimeur, rue de Jemmeppes, 5 et Jeannine Mathon, piqûrière, rue Olivier de Serres, impasse Vendemme, 14 ; Franciscus Henry, fileur, rue Rémy Cogghe, cour Derousseaux, 46 et Valentine Follman, étirageuse, rue Rémy Cogghe, cour Derousseaux, 46.

Décès : Malvina Vandenberghe, 78 ans, 219, rue de l'Epeule, cour Dusart, 1 ; Augustine Duquesnoy, 79 ans, 46, place de la Fraternité, veuve Duquesnoy. — Paulette Roty, un jour, rue de la Guinguette, 9, cour Esquenet, 10.

BREVET ÉLÉMENTAIRE

PREMIERE SESSION 1942 CENTRE DE ROUBAIX

Sont admis : MM. Belpaire Georges, Beaux Charles, Catteau Albert, Coucke Claude, Decottignies Henri, Desmyttère Daniel, Duvinage Georges, Grimonpont Gerard, Hanquez Georges, Hubaut Henri, Lenoir Daniel, Meau Roger, Mille Jean, Opigez André, Pollet Maurice, Pribetich Ettoré, Quivrin Pierre, Rondeau Renaud, Rys Maurice, Rys René, Sygers René, Suarez Moïse, Vancaeyzeele Henri, Vaneenoge Emile, Vengulick Georges, Vercruysse André, Vernier André, Vignon Norbert.

Sont admises : Mlles Altazin Suzanne, André Colette, Besquin Micheline, Beulens Christiane, Boulens Marcelle, Bouquenoy Marcelle, Braat Yvonne, Carette Gisèle, Carrette Henriette, Coucke Geneviève, Debaudringhien Jacqueline, Delecluse Josette, Delecour Raoule, Delplanque Renée, Desbarbieux Marthe, Desobry Micheline, Donsbeck Claire, Duquesnoy Reine, François Micheline, Jerville Jeanine, Koehl Pierrette, Lebloche Blanche, Lavollée Geneviève, Ledrut Monique, Lejeune Marguerite, Le Meur Yvonne, Leroy Estelle, Leruste Yvette, Melfait Andrée, Menard Rachel, Mesplomb Georgette, Pannier Lucienne, Petit Jacqueline, Quintart Ginette, Schacht Paulette, Scherpereel Thérèse, Segard Françoise, Vaneeghem Suzanne, Vanmullen Suzanne, Vantsant Colette, Vanwelden Monique, Vergeuwen Marcelle, Vignon Jeanine, Watteeu Micheline.

BERVET D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR (Section générale)

PREMIERE SESSION 1942 CENTRE DE ROUBAIX

Sont admis :

MM. Belpaire Georges, Beuscart Georges, Broux Charles, Catteau Albert, Coucke Claude, Decottignies Henri, Desmyttère Daniel, Duvinage Georges, Evely Victor, Meau Roger, Mille Jean, Monisy Marcel, Mourgues Roger, Opigez André, Pribetich Ettoré, Quivrin Pierre, Veneenoge Emile, Vangulick Georges, Vermeersch Gaston, Vernier André, Vignon Norbert, Catteau Raymond.

Sont admises :

Mlles André Colette, Barquin Micheline, Boulens Marcelle, Braat Yvonne, Carette Liliane, Coucke Geneviève, Desbarbieux Marthe, Desobry Micheline, Donsbeck Claire, Duquesnoy Reine, François Micheline, Genisson Agnès, Houlette Micheline, Ledrut Monique, Lejeune Marguerite, Leroy Estelle, Leruste Yvette, Malfait Andrée, Marcy Yvonne, Menard Rachel, Mesplomb Georgette, Pannier Lucienne, Petit Jacqueline, Quintart Ginette, Scherpereel Thérèse, Segard Françoise, Vantsant Colette, Vanwelden Monique, Vergauwen Marcelle, Vignon Jeannine, Watteau Micheline, Cerette Gisèle, Ghislain Marceline.

WATTRELOS

Ravitaillement

Il est rappelé que la distribution se terminera le 31 Juillet et que les retardataires seront servis dans la matinée du 1er Août.

Les tickets de savon pour professions salissantes seront distribués du 1er au 10 août contre remise du certificat de travail indiquant la profession exacte. Les guichets « Vêtements et Chaussures » seront fermés pendant la distribution.

POUR NOS PRISONNIERS

A l'occasion et en souvenir de leur Braderie annuelle de la fête des Fabricants, l'Union des Commerçants de la Place et du Centre avait organisé au profit exclusif de nos prisonniers, des jeux de boules, cartes, billards, 421. Tous ces jeux avaient attiré un nombreux public dans le Centre où il régna dimanche une certaine animation. Pour la même œuvre, ces jeux se continueront jusqu'au lundi 17 Août.

Samedi, Dimanche et Lundi 1, 2 et 3 Août, grand concours de piquet chez Alfred Codron-Vantieghem, 25, Gd' Place et Jeux de 421 dans tous les cafés adhérents au Centre.

Nous rappelons que chaque mise de 421 donne droit à une participation à la grande tombola des commerçants dont le 1er prix est une bicyclette (homme ou dame).

INDEMNITÉ FORFAITAIRE DE COMBAT

Des formules de demande sont à la disposition des combattants pouvant prétendre à l'indemnité de combat (prime forfaitaire). S'adresser à la mairie, secrétariat, 3e guichet.

— Les bénéficiaires de l'allocation militaire au titre d'épouse, ascendants ou descendants de militaires appartenant ou ayant appartenu à l'armée de l'air ont intérêt à se présenter à la mairie, secrétariat, 4e guichet, pour constituer leur dossier en vue d'être aidés par le Service des œuvres sociales de l'air.

Les intéressés auront à fournir les nom, prénoms et grade du prisonnier, du disparu ou du décédé, le numéro du camp actuel d'internement, date de la disparition ou du décès, l'affectation au moment de la capture ou de la disparition, du décès.

Harmonie « Les Amis Réunis » — Répétition générale Mercredi 29 Juillet à 19 h. au siège.

Au cours de la répétition, une importante communication sera faite aux musiciens par M. Laurent Leclerc, délégué aux fêtes des commerçants du centre. Présence indispensable.

Contributions directes. — A dater de ce jour, le Bureau des Contributions directes, antérieurement au 17 bis, Grande Rue à Roubaix est transféré 8, rue du Curoir à Roubaix (1er étage), ancienne Banque Verley.

Il n'y a aucune modification dans les jours de réception qui sont les Mercredi et Vendredi dans la matinée.

Etat civil. — Naissances : Jean-Claude Lameyae, rue des Poilus, 2; Daniel Verplaucke, rue des Poilus, 2.

Naissance : Jean-Claude Arnel, rue Jules Guesde, 271.

Publication : Augustin Wack, sergent à l'école de l'Air à Salon et Denise Bockaert, tricoteuse, rue de l'Union, 174.

Publications : Gaëtan Fourez, coupeur, cité Amédée Prouvost, 76 et Andrée Dauwe, pelotonneuse, rue Meyerbeer, 1, à Roubaix; Emile Vanderlinden, mécanicien, rue Monge, 76 et Simone Cooreman, soigneuse, rue Henri Carette, 61, cour Deregnaucourt, 1, à Roubaix ; André Duvillers, instituteur, rue Peuart, 27 bis, à Roubaix et Lucienne Dubrulle, employée de commerce, sentier Delbart, 7.

Décès : Alfred Vandecasteele, boulier, 56 ans, rue des Poilus, 2 ; Isabelle Hubrecht, Vve Dejode, 77 ans, rue des Poilus, 2 ; Jules Selosse, 72 ans, rue Henri Briffaut, passage Lorfevre, 3 ; Gustave Depauw, 64 ans, e. p., rue de Boulogne, 163 ; Lucette Dejas, 10 jours, rue des Piats, 16 ; Henri Dumoulin, 73 ans, retraité des douanes, rue de l'Industrie, 93.

CROIX

Le ravitaillement

La remise des feuillets de tickets pour le mois d'août, se poursuivra dans l'ordre suivant, salle des Fêtes, Grand Place.

Mercredi 29 juillet (de 9 h. à midi et de 14 h. à 17 h., 4.001 à 8.000).

De 9 h. à 10 h. : 1re table 4.001 à 4.150 ; 2e table, 5.001 à 5.150 ; 3e t., 6.001 à 6.150 ; 4e t., 7.001 à 7.150.

De 10 h. à 11 h. : 1re table, 4.151 à 4.300 ; 2e t., 5.151 à 5.300 ; 3e t., 6.151 à 6.300 ; 4e t., 7.151 à 7.300.

De 11 h. à 12 h. : 1re table, 4.301 à 4.450 ; 2e t., 5.301 à 5.450 ; 3e t., 6.301 à 6.450 ; 4e t., 7.301 à 7.450.

De 14 h. à 15 h. : 1re table, 4.451 à 4.600 ; 2e t., 5.451 à 5.600 ; 3e t., 6.451 à 6.600 ; 4e t., 7.451 à 7.600.

De 15 h. à 16 h. : 1re table, 4.601 à 4.750 ; 2e t., 5.601 à 5.750 ; 3e t., 6.601 à 6.750 ; 4e t., 7.601 à 7.750.

De 17 h. à 17 h. 30 : 1re table, 4.901 à 5.000 ; 2e t., 5.901 à 6.000 ; 3e t., 6.901 à 7.000 ; 4e t., 7.901 à 8.000.

Jeudi 30 juillet (de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 8.001 à 12.000).

De 9 h. à 10 h. : 1re table, 8.001 à 8.150 ; 2e t., 9.001 à 9.150 ; 3e t., 10.001 à 10.150 ; 4e t., 11.001 à 11.150.

De 10 h. à 11 h. : 1re table, 8.151 à 8.300 ; 2e t., 9.151 à 9.300 ; 3e t., 10.151 à 10.300 ; 4e t., 11.151 à 11.300.

De 11 h. à 12 h. : 1re table, 8.301 à 8.450 ; 2e t., 9.301 à 9.450 ; 3e t., 10.301 à 10.450 ; 4e t., 11.301 à 11.450.

De 14 h. à 15 h. : 1re table, 8.451 à 8.600 ; 2e t., 9.451 à 9.600 ; 3e t., 10.451 à 10.600 ; 4e t., 11.451 à 11.600.

De 15 h. à 16 h. : 1re table, 8.601 à 8.750 ; 2e t., 9.601 à 9.750 ; 3e t., 10.601 à 10.750 ; 4e t., 11.601 à 11.750.

De 16 h. à 17 h. : 1re table, 8.751 à 8.900 ; 2e t., 9.751 à 9.900 ; 3e t., 10.751 à 10.900 ; 4e t., 11.751 à 11.900.

De 17 h. à 17 h. 30 : 1re table, 8.901 à 9.000 ; 2e t., 9.901 à 10.000 ; 3e t., 10.901 à 11.000 ; 4e t., 11.901 à 12.000.

Contrôleur des contributions. — Le contrôleur des contributions directes recevra à la Mairie, 1er étage, salle de l'Inspection scolaire, mercredi 29 juillet, de 14 h. à 16 h., les contribuables qui auraient des réclamations à lui soumettre.

Soupes populaires. — Le paiement des soupes populaires pour la semaine prochaine aura lieu jeudi 30 juillet, de 9 h. à 11 h. à la Mairie, guichet 4.

Consultations prénatales. — Jeudi 30 juillet, de 14 h. à 17 h., à la Maternité, 5, avenue Delory.

Paiement des allocations militaires

Paiement Mercredi 29 Juillet, au local habituel et dans l'ordre suivant :

Numéro 1 à 400, de 9 à 10 h. : 401 à 800, de 10 à 11 h. ; 801 à 1.000, de 11 à 12 h. ; 1.001 à 1.400, de 14 à 15 h. ; 1.401 à 2.047, de 15 à 16 h.

Les allocataires sont priés de remplir et de signer leurs coupons ainsi que la déclaration au verso.

Afin d'éviter une longue attente, prière de se munir de monnaie. Une carte d'identité sera exigée.

Bureau des Contributions directes. — Les bureaux des contributions directes (M. Ganivet, contrôleur principal) qui étaient installés 17 bis, Grand' rue à Roubaix sont transférés à dater de ce jour, 8, rue du Curoir à Roubaix. Toute la correspondance devra être adressée à cet endroit. Aucune modification n'est apportée pour ce qui concerne les jours de réception.

WASQUEHAL

Un exercice général de défense passive

Une exercice général de défense passive et d'essais de sirènes a eu lieu à Wasquehal, hier dimanche. A 8 heures, les sirènes des usines retentissaient donnant ainsi le signal de l'alerte supposée. Quelques minutes plus tard, chacun était à son poste et le service d'ordre fut assuré impeccablement sous la direction de M. Pasquier, commissaire de police. La circulation des habitants fut interrompue dans le centre de la commune pour permettre la circulation rapide des voitures de la défense passive et la population observa avec calme toutes les prescriptions édictées pour cette circonstance.

Les postes de secours embulant étaient installés dans un café inhabité de la place de la République, à l'infirmerie d'une filature et à la salle des fêtes du Capreau. Les divers exercices se passèrent notablement à proximité du monument aux morts.

Vers 9 heures, la fin de l'alerte était donnée et tous les éléments du service de la défense passive furent rassemblés à la salle du patronage de la rue Delerue où M. le Commandant Demiaut, directeur départemental de la défense passive du Nord fit l'exposé de l'exercice qui venait d'avoir lieu et qui fut réussi en tous points.

Les commandes de charbon pour août

Un ticket de charbon sera remis aux familles ayant des enfants de 0 à 1 ans ou de 1 à 2 ans, ainsi qu'aux familles comptant 10 enfants vivants et plus. Les intéressés sont priés de réclamer leur coupon.

Les commandes de charbon pour le mois d'août seront reçues dans l'ordre suivant :

Secteur No 1, samedi 1er août ; Secteur No 2, lundi 3 août ; Secteur No 3, mardi 4 août ; Secteur No 4, mercredi 5 août; Secteur No 5, jeudi 6 août ; Secteur No 6, vendredi 7 août ; Secteur No 7, samedi 8 août, aux heures habituelles.

Le ravitaillement

La distribution des tickets de rationnement pour le mois d'août se poursuivra, **pour le Centre**, à la salle des fêtes, rue Jean-Macé, demain mercredi, de 8 h. 30 à midi pour les numéros 622 à 932, et de 14 h. à 17 h. 30, de 933 à 1.568 ; Jeudi matin pour les numéros 1.569 à 1879, et l'après-midi, de 1.880 à 2.190 ; vendredi matin, pour les numéros 2.191 à 2.501 et l'après-midi, de 2.502 à la fin.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Dorénavant, le paiement des allocations militaires n'aura plus lieu que le matin, au bureau de Postes, rue Ferrer. Le prochain paiement (coupon 2), aura lieu le lundi 3 août, de 8 h. 30 à 12 h. Aucun paiement ne sera effectué l'après-midi. Les allocataires sont priés de se munir de monnaie.

Pensez à nos malades et à nos petits. — Le Secours National de Wasquehal recevrait avec reconnaissance du vieux linge, même très usagé et des articles de layettes.

Les personnes qui voudraient ainsi rendre service à nos petits et à nos malades pourraient déposer leur don à la Mairie, chez la concierge ou au Secours National, le mardi et le vendredi, de 10 h. à 11 h., place Gambetta, 1, ou 2, rue Rosa-Bonheure, au Capreau.

Symphonie de Wasquehal. — Le comité du groupement symphonique de Wasquehal, ayant décidé d'organiser des cours de solfège afin de former de nouveaux éléments, l'inauguration de ces cours a eu lieu dimanche matin à 8 h. 30, à la salle des fêtes de la mairie, avec le concours de professeurs diplômés. Une vingtaine de jeunes élèves musiciens (garçons et filles) se présentèrent et participèrent au premier cours. Il a été décidé que ces cours de solfège auraient lieu les 1er et 3e dimanche du mois, à 8 h. 30 pour les jeunes filles et les 2e et 4e dimanche, à la même heure, pour les jeunes gens.

Les nouvelles inscriptions continuent à être reçues, tous les jours à la mairie (5e guichet), ainsi qu'au cours des répétitions.

La gratuité des fournitures scolaires. — Les parents des élèves qui poursuivront leurs études à l'Institut Turgot, à l'Institut Sévigné ou à l'Ecole Pratique des jeunes filles, sont invités à déposer une demande écrite de fournitures scolaires pour l'année 1942-43 à la Mairie (5e guichet) avant le 15 août.

Etat civil. — Naissance : Thérèse Bossut, 51, rue d'Hem, à Roubaix, née à la maternité municipale, 2, place Fenelon.

Publication : Michel Fourmentraux, débourreur, à Roubaix et Jacqueline Brood, bacleuse, 17, Fort Chabrol.

Etat civil. — Décès ; Frans Van Horenbeecke, 56 ans, rue de la Scierie, 16.

Fraternelle des A. C. du Centre. — Par suite de la suppression de la permanence mensuelle de la Fraternelle des A. C. du Centre, les anciens combattants de la guerre 1914-18 atteignant l'âge de bénéficier de la retraite gouvernementale, c'est-à-dire nés jusqu'au 5 août 1892, pourront s'adresser à la Mairie, 3e guichet, pour l'établissement de leur dossier. Les intéressés se muniront de leurs pièces militaires, acte de naissance et carte du combattant.

Pour le Capreau, annexe de la salle des fêtes de Roubaix, demain mercredi, de 8 h. 30 à midi pour les numéros 501 à 750 et de 14 h. à 17 h. 30, de 751 à 1.000 ; jeudi matin, de 1.001 à 1.250, et l'après-midi de 1.251 à 1.500 ; vendredi matin, de 1.501 à 1.750, et l'après-midi, de 1.751 à la fin.

Distribution des bons de pétrole. — Les familles ne disposant d'aucun moyen d'éclairage (gaz et électricité) pourront se présenter à la mairie (5e guichet) pour obtenir un bon d'un litre de pétrole lampant. Les intéressés seront appelés à signer une déclaration constatant qu'ils n'ont aucun moyen d'éclairage et qu'ils possèdent un appareil à utiliser le pétrole lampant.

Etat civil. — Publication : Henri Druart, magasinier, 166, rue Ingres à Roubaix et Jeanne Lefebvre, raccoutreuse, 98 bis, rue de Tourcoing, à Wasquehal.

Décès : Louis Malfait, 75 ans, rue de la Vendée, 86.

FLERS

Un jeune cambrioleur reçu à coups de marteau

M. Paul Lambot, 47 ans, occupe une maison portant le numéro 7 du contour du Sart. Or, au cours d'une de ces dernières soirées, étant couché, il entendit du bruit provenant du grenier. Afin de tirer cette affaire au clair, il monta à l'étage supérieur en prenant la précaution de se munir d'un marteau en guise d'arme. Dans l'obscurité, il lui sembla apercevoir une ombre se dissimulant dans un coin et il frappa avec son marteau. Plus rien ne bougea et lorsque la lumière se fit, M. Lambot remarqua qu'il avait affaire à un tout jeune garçon qu'il reconnut pour être R. G., âgé de 11 ans, demeurant chez ses parents à Malo-les-Bains et dont il avait fait la connaissance pendant la guerre, tandis qu'il se trouvait sur le littoral.

Amené à la gendarmerie, le jeune garnement, qui était très légèrement blessé à la tête par un coup de marteau, déclara qu'il avait fui le domicile de ses parents et qu'il en était à sa troisième fugue. Il dit être venu à Lille à bicyclette et, qu'après avoir vagabondé pendant quarante-huit heures, il avait décidé de cambrioler l'habitation de M. Lambot, dont il se souvenait de l'adresse à Flers. Par des acrobaties, il parvint à se glisser sur le toit de la maison, y enleva quelques tuiles, fit jouer la tabatière, puis se glissa dans le grenier. C'est à ce moment qu'il fut surpris par le propriétaire auquel il voulait voler son argent comme il l'a avoué. Il a été mis en état d'arrestation et conduit devant M. le Procureur du Chef de l'Etat à Lille.

LYS

Appareils de protection contre les gaz. — Les personnes encore en possession des masques à gaz délivrés en avril et mai 1940, sont tenues d'en faire la déclaration en Mairie (5e guichet), avant le 31 juillet.

Les masques devront être remis en Mairie, munis d'une étiquette avec le nom et l'adresse du bénéficiaire en vue de la vérification de l'appareil.

HEM

COLIS AUX PRISONNIERS

Samedi 1er août, à la mairie, salle du 1er étage, le Comité d'Entr'aide enverra son 17e colis aux prisonniers d'Hem.

Prière aux familles intéressées de bien vouloir se conformer aux instructions des affiches apposées à cet effet.

Le Comité compte toujours sur les familles aisées pour l'aider de leur obole et les en remercie par avance.

LEERS

LES ACTUALITÉS DU « MARCHÉ NOIR »

QUATRE TRAFIQUANTS EMMENAIENT DEUX VEAUX. L'UN EST SAISI PAR LES DOUANIERS, L'AUTRE REUSSIT A PASSER LA FRONTIÈRE.

Dans la nuit de vendredi à samedi, quatre trafiquants du marché noir ont eu la fantaisie d'emmener par le sentier de la Quartelette, deux veaux avec l'intention bien entendu de leur faire franchir la frontière. Comme on le conçoit, leur voyage nocturne était des plus précipités et arrivés à la carrière Delcroix ils furent aperçus par trois douaniers en faction non loin de là. Immédiatement une poursuite s'engagea, mais à la faveur de l'obscurité et de la proximité de la frontière, les fraudeurs réussirent à gagner le territoire belge avec l'un des veaux qu'ils traînaient derrière eux tandis que l'autre, moins docile sans doute, fut abandonné sur place puisqu'il fut retrouvé dans le jardin d'une habitation voisine où il fut recueilli par les douaniers, après avoir au préalable piétiné tout un carré de légumes et près d'un sac de 38 k. de blé qui fut également saisi.

Procès-verbal de cette histoire fut rédigé au bureau des Douanes du Grimonpont et l'animal fut mis en fourrière en attendant de lui faire prendre la direction du centre d'abatage.

Acte de probité. — M. Hubert Nys, domicilié rue Louise-de-Bettignies, 11, a trouvé dans la commune un carnet contenant une certaine somme d'argent et des tickets de ravitaillement qu'il a remis à la mairie. Ce carnet a été réclamé par la propriétaire Mme Briffaut-Carrette, Gibraltar (g.), 23.

Jeu au profit des prisonniers. — L'Amicale des anciens élèves des Ecoles publiques qui avait organisé un jeu de 421 chez Mme Fauvarque-Mathon à Gibraltar, a fait parvenir à la mairie pour être remis au Comité d'Entr'aide, la somme de 900 francs.

Le Comité adresse un chaleureux merci à Mme Fauvarque et aux organisateurs de ce jeu.

Etat Civil. — Publications. — André Lebrun, mécanicien, rue de Wattrelos, 34, et Emilienne Franchomme, s.p., rue Racine, 4, à Wattrelos ; René Namèche, mécanicien, rue des Arts, 4, à Roubaix, et Danièle Dulcu, modiste, rue de Roubaix, 135.

HALLUIN

Allocations militaires

Le paiement des allocations militaires de la 2e quinzaine du mois de juillet aura lieu à la Perception, rue du Midi, le mercredi 31 juillet courant, toute la journée, dans l'ordre habituel.

Les bénéficiaires sont priés de se munir de monnaie.

BONS D'ALCOOL A BRULER ET DE PETROLE

Les bénéficiaires de bons d'alcool à brûler et de pétrole, pourront les retirer à la mairie, salle de musique, les 3 et 4 août, guichet n. 5, de 10 h. à midi et de 16 à 18 heures.

Se munir de la carte de charbon.

Savon supplémentaire. — Les personnes qui reçoivent des bons de savon supplémentaire en raison de leur profession, sont invitées à se présenter à la mairie, salle de musique, les 3 et 4 août, guichet 5, de 10 h. à midi et de 16 à 18 h., pour le retrait des bons.

Etat civil. — Naissance : Anni-Claude Poulain, 15, chemin de Neuville.

— Décès. — Cyrille Bultinck, 86 ans, blanchisseur, 70, rue du Midi.

BONDUES

Pour nos prisonniers. — Une somme de 652 francs produit du jeu de fléchettes organisé chez Maës, coiffeur, rue du Bosquel, a été versée au comité d'entr'aide.

BOUSBECQUES

Etat civil. — Publication : Deprost Albert, ouvrier de filature, et Dekeyser Julia, ouvrière de filature, tous deux domiciliés à Bousbecque.

Décès : Gryson Maurice, 41 ans, rue Saint-Joseph, 114.

LINSELLES

Est pris qui croyait prendre

Mme Georges Delannoy-Decottignies, cultivatrice, avait constaté que depuis quelques jours, des prélèvements de pommes de terre étaient effectués dans un de ses champs situé en bordure du Chemin de Tourcoing. Afin de découvrir les indésirables visiteurs, elle fit exercer une surveillance par son valet Hector Huygelle qui surprit, en flagrant délit de vol, la femme Elisa Berckemans, épouse Georges Cartigny, 45 ans, ouvrière d'usine, rue Henri Lefebvre, 16 à Roubaix, laquelle avoua avoir arraché environ 300 pieds de pommes de terre au préjudice de Mme Delannoy. Elle a été mise en état d'arrestation et conduite au Parquet de Lille.

Etat Civil. — Naissance. — Jean-Marie Dubois, rue Guynemer.

Publications. — Georges Bolin et Lucienne Dubrulle. — Albert Flament et Paula De Paris.

RONCQ

Rentrée des bons de denrées. — Les commerçants de la commune qui sont en possession de bons de denrées alimentaires émis par le Bureau de Bienfaisance au profit des indigents sont priés de les remettre le plus tôt possible à la mairie.

Les vols dans les champs. — Au Faubourg de Roncq, le gardien de la Paix Buttsye a surpris les nommés Robert Messiaen, demeurant à Roncq, 20, rangée Pain-Sec, et Vanryssel Arthur, demeurant même rue, n. 8, alors qu'ils venaient de voler une quinzaine de kilos de pommes de terre dans le champ de M. Albert Castelle, cultivateur, rue de Lille.

Arrêtés, ils ont fait l'objet d'un procès-verbal qui a été transmis au Parquet.

Etat Civil. — Naissances. — Marie-France Lamarcq, rue de Lille, 26 ; Irène Delannoy, 103, rue de Lille.

Publication. — Maurice Boyaval, boucher, et Marguerite Deltour, sans profession.

Décès. — Suzanne Vanoverschelde, 70 ans, rue de Bousbecque, 169; Jean Charlet, 74 ans, rue de Lille, 259.

MOUVAUX

Deux ouvriers se servaient de faux tickets de pain

Mme Ghesquières, boulangère, angle rue de Lille et rue Thiers, à Mouvaux, s'étant aperçue qu'on lui avait remis des faux tickets exerça une surveillance active.

Elle se rendit compte que ces tickets étaient apportés par deux ouvriers qui, chaque soir, enlevaient trois livres de pain.

La police, avisée, les appréhenda et les deux belges Delannoy Marcel et Delannoy Jules, demeurant à Mouscron, déclarèrent avoir eu les tickets en échange de tabac. Conduits au Parquet, ils furent écroués à Loos.

Des pommes de terre, du blé et du lard sans tickets

Deux agents en tournée aperçurent de nombreuses personnes sortant de la Cour Christ, rue de Roubaix, à Mouvaux.

Flairant une affaire anormale, ils s'y rendirent et découvrirent au domicile de Mme Delesalle Pulderie, rue de Roubaix, cour Christ, 3, un stock de pommes de terre, de blé, de lard. Conduite au Commissariat de police, elle déclara se livrer au commerce illicite depuis cinq mois et ne pas connaître ses fournisseurs. Procès-verbal a été rédigé et les marchandises remises au Ravitaillement.

Etat Civil. — Publications. — Bernard Mathon, délégué 34, rue Verte, et Thérèse Carissimo, s.p., 17, rue Nain, à Roubaix ; Henri Herbaut, employé au chemin de fer, 21, rue de Saint-Omer, à Tourcoing, et Raymonde Millescamps, repasseuse de linge, rue Thiers, 25.

Décès. — Angèle Colsne, veuve Choqueriaux, 77 ans, rue Verte, 62.

MARCQ-EN-BARŒUL

DISTRIBUTION DE COUPONS SUPPLEMENTAIRES DE CHARBON

Le Maire informe la population que la distribution des coupons supplémentaires de charbon pour les enfants n'ayant pas atteint deux ans au 31 Juillet 1942 et pour les familles nombreuses d'au moins 10 personnes, se fera à l'Hôtel de Ville bureau du Ravitaillement, du vendredi 24 Juillet au vendredi 31 Juillet (sauf le samedi 25 Juillet après-midi).

Passé ce délai, aucune réclamation ne saurait être satisfaite.

Se munir du livret de famille et des cartes de charbon et d'alimentation.

LA PROTECTION DES RECOLTES

Le maire vient de prendre l'arrêté suivant :

Pour éviter la destruction, le gaspillage et les vols des produits de culture et pour réprimer les délits en résultant :

Il est interdit à toutes personnes qui n'en sont ni propriétaires, ni mandatées par eux, de pénétrer dans les champs, jardins et tous lieux de cultures ensemencés, qu'ils soient clôturés ou non et avant que les récoltes n'aient été ramassées.

Quiconque enfreindra cette interdiction sera passible des peines prévues aux articles précités du code pénal.

Logement de troupes. — Le maire rappelle aux habitants que les déclarations remplies en 1941, se rapportant aux possibilités de logement de troupes sont toujours valables. On ne pourra tenir compte des changements survenus depuis cette date que si ceux-ci ont été signalés au service en temps utile. En conséquence, sur le vu de ces déclarations signées de leur main, on pourra les obliger à loger suivant le cas, un soldat, un sous-officier ou un officier.

Il est rappelé en même temps qu'il est toujours obligatoire de déclarer les chambres disponibles, au service des réquisitions, Hôtel de Ville (guichet 8 ou 9). Des vérifications seront faites prochainement et des sanctions pourront être prises en cas d'omission ou de fausse déclaration.

Locaux vacants. — Le maire rappelle à la population que la déclaration des locaux vacants est toujours obligatoire.

Les intéressés sont priés de s'adresser au guichet 4 où ils doivent également signaler les changements survenus depuis leur déclaration.

Etat civil. — Naissances : Diana De Decker, rue Moreau, 16 ; Thérèse Denecker, rue du Docteur Charcot, 130 ; Monique Lenart, rue des Alliés, 45 ; Christian Martin, avenue Barrois, 50.

Publications : Nicolas Tysop, mineur à Ecaillon et Agnès Kamierczak, servante, rue de Lille, 76 ; Joseph Vandenhende, aide maçon, chemin du Halage, 108 et Laure Semail, étirageuse à Wambrechies ; Paul Caulers, houilleur à Sallaumines et Bobumula Tvidy, ap., avenue de la République, 84 ; Emile Dessmarets, manœuvre, rue Jacquard, 21 et Maria Lefebvre, fileuse à Wambrechies; Raymond Papegaey, ajusteur, rue du Dr Ducroquet, 116 et Angèle Tarniesien-Pietel, ap., à Wasquehal.

FUNERAILLES

CALONNE-RICOUART. — Vous êtes prié d'assister aux SERVICE et FUNERAILLES de

Monsieur COSSART-LAURENT

ANCIEN BRASSEUR

décédé pieusement le 25 juillet 1942, dans sa 72e année, qui auront lieu en l'Eglise de Calonne-Ricouart, le JEUDI 30 JUILLET 1942, à DIX HEURES (heure allemande). Réunion à la maison mortuaire, Chaussée Brunehaut, à neuf heures quinze.

De la part de Madame Veuve COSSART-LAURENT, de ses enfants, et de toute la famille.

En cas d'oubli, CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.

10.933

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehouck (Téléphone 4.85) sont ouverts au public tous les jours de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures.

A TRAVERS LA VILLE

UNE SERVANTE VOLAIT SES PATRONS

La nommée Mariana Rudziak, servante, domiciliée à Montigny-en-Gohelle, a été mise en état d'arrestation et déférée au Parquet pour vol d'objets vestimentaires au préjudice de son patron, M. Paul Devillers, 7, rue de Gand.

LES TICKETS DE RAVITAILLEMENT

Un procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Victor Pereyn, domicilié rue de la Tossée, cour St-Paul, 12, qui utilisait les tickets de ravitaillement de sa femme laquelle a quitté le domicile conjugal depuis le 12 mai dernier.

VOL DE POMMES DE TERRE

Au cours de la nuit dernière des individus ont arraché une centaine de pieds de pommes de terre dans un champ appartenant à M. Albert Catteau, 463, rue de Gand, qui a déposé une plainte contre inconnu au 3e arrondissement ou une enquête est ouverte.

UNE DE PLUS

Au cours de la matinée de lundi on a volé un vélo appartenant à M. Marcel Ponchaux, demeurant à Comines, 1, rue St-Antoine, qu'il avait déposé contre la façade de la Chambre de Commerce. Une plainte a été déposée au 1er arrondissement et une enquête est ouverte.

UNE JEUNE FILLE VAGABONDAIT

La jeune R. C., 15 ans, qui avait quitté le domicile de ses parents depuis plus de trois semaines et qui depuis lors logeait dans le cantonnement militaire ou autres, a été mise en état d'arrestation et déférée pour vagabondage.

DISTRIBUTION DES TICKETS D'ALIMENTATION

La distribution se fera dans l'ordre ci-dessous :

SECTEUR 11
Ecole Maternelle, rue du Flocon

Mercredi 29. — De 14 à 15 h. : Rue Abbé-de-l'Epée, Albert-Calmette, Baisieux, Bazeilles, Belfort, Blanc-Seau (3 à 131, 2 à 108) et et cours.

De 15 à 16 h. : Rue des Bonnets (et cours), Carliers (et cours).

De 16 à 17 h. : Rues Centre, Charles-Wattine, Edouard-Sasselange, Elbœuf (et cours), Epinette (tout sauf 148 à 154) et cours.

Jeudi 30. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : Rues Espierre, Ferme et cours, Flocon.

De 9 h. 30 à 10 h. 30 : Rues Francis-Garnier, Franklin et cours, boulevard Gambetta.

De 10 h. 30 à 11 h. 30 : Rues Pamelart et cours, Halot, Sentier du Halot, quai du Halot, Lens, Ma Campagne.

De 14 à 15 h. : Rues Magenta, Maréchal-Foch ; avenue de la Marne, Masséna, Maubeuge, Melbourne, Monthyon, Mulhouse.

De 15 à 16 h. : Rues Myron-Herrick, Parmentier et cours : Point Central, Quais, quai de Cherbourg, quai du Havre, quai de Marseille, Quiétem, Rhin, Ronsard, Saint-Vincent-de-Paul.

De 16 à 17 h. : Rues Sentier, Strasbourg, Tossée (1 et 9), Tranquillité, place de la Victoire, Victor-Hugo, Wagram.

Les retardataires pourront se présenter à la mairie annexe, 2, rue Paul-Doumer, le vendredi 31 juillet, de 9 à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30.

Le Cardinal Liénart a baptisé le dixième enfant d'une famille tourquennoise

Lundi après-midi, son Eminence le Cardinal est venu en l'église Notre-Dame à Tourcoing baptiser le 10e enfant des époux Honoré Loridant, rue du Printemps. Le parrain et la marraine du nouveau né étaient ses frère et sœur André et Monique Honoré.

Le Centre de Formation professionnelle de l'Institut Colbert

Les cours ont repris le 15 juillet. Ils ont pour but la formation technique des jeunes gens dans les différentes professions du fer et du bois.

Ils sont sanctionnés par le Certificat d'aptitude professionnelle.

Les élèves touchent une prime journalière de présence de 2 fr. et peuvent également recevoir une Bourse se montant jusqu'à 3 francs par jour suivant la situation de famille.

Condition d'âge pour l'admission: 14 ans révolus.

Prière de se faire inscrire tous les matins. Il reste encore des places disponibles à l'ajustage.

LES GRINCHEUX

Combien de gens nerveux, maussades, s'irritant pour un rien, verraient leur caractère devenir plus égal s'ils veillaient à ce que leur intestin fonctionna régulièrement. Un moyen facile d'obtenir ce résultat est de prendre après le dîner une tasse de l'excellente tisane Vichyfline. Ses plantes médicinales associées au sel Vichy-Etat favorisent la digestion, évite la constipation et entretiennent santé et bonne humeur. Vichyflore. 10 fr. 20 la boîte. Ttes Phies. 11.247

LE BREVET SPORTIF NATIONAL A L'U.S.T.

Une session aura lieu le dimanche 2 août, au terrain de l'U.S.T., rue de Gand, pour les Clubs de Tourcoing et communes s'y rattachant. Les clubs désirant y participer sont priés d'envoyer avant le 29 juillet, la liste nominative par échelons avec certificats de naissance et médical, à M. L. Vanalderwerelt, 588 rue Basse, Tourcoing.

Derniers entraînements, dimanche matin, mardi et jeudi soir. Tous les jeunes gens devant passer le Brevet sont formellement tenus d'assister à ces entraînements.

LE DIABLE ENLÈVE LES CORS
EN SIX JOURS pour TOUJOURS
12007

Sociétés et Comités

COMITE D'ACTION ARTISANALE. — Mercredi 29, de 14 à 18 h., permanence à l'annexe provisoire de l'Institut Colbert, 59, rue du Haze, pour tous renseignements concernant l'artisanat. On y recevra les nouvelles adhésions.

AMICALE DU PERSONNEL DE DIRECTION ET DE MAITRISE. — Permanence dimanche 2 août, 1, avenue Gustave Dron à Tourcoing, de 10 h. à 11 h. 30 ; cotisations, paiements des allocations, maladies diverses, opérations, radiographie, radioscopie, etc., primes de naissances, à la Communion Solennelle et au Certificat d'études. Réunion du Conseil d'Administration, mercredi 29, à 18 h. 30.

ETAT CIVIL

Naissances. — Jean-Pierre Lannoo, 79, rue de Roncq ; Dominique Honoré, 64, rue du Printemps ; Alain Lacoste, 929, rue des 5 Voies ; Joseph Vandenbroucke, 103, rue de la Prairie.

Publications. — André Sueur, instituteur à Roubaix et Gilberte Delbecq, institutrice, 168, rue de l'Hippodrome ; Emile Mairesse, employé, 204, rue de la Malcense et Marie Debrouwère, soigneuse, 6, rue d'Isly.

Décès. — Charles Lebrun, 69 ans, rue de Gand, imp. Dervaux, 2 ; Louis Liétaer, 53 ans, 2, avenue Millet, à Neuville.